



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ac-nantes.fr

Je souhaite m'inscrire en candidat individuel au DNB. Comment dois-je procéder ?

Publié le 08/07/2010 – Mis à jour le 16/11/2015

Les candidats individuels s'inscrivent en se connectant à Internet, à partir de leur domicile ou de structures de l'Education Nationale.

L'adresse Internet du service d'inscription, ainsi que des documents d'information relatifs aux modalités de l'examen peuvent être adressés aux candidats individuels qui en font la demande en début d'année scolaire, au service des examens - bureau des collèges du Rectorat :

Par courrier :

Rectorat de Nantes - DEC 2
4 rue de la Houssinière - BP 72616
44326 Nantes cedex 3
par courriel : dec.dnb@ac-nantes.fr

Date :

01/02/2015

M.A.J. le 16/11/2015

Dans cette rubrique

- [FAQ examens comptables](#)
- [FAQ B.T.S](#)
- [FAQ Bac général et technologique](#)
- [FAQ Bac professionnel](#)
- [FAQ brevet professionnel](#)
- [FAQ C.A.P, B.E.P et M.C niveau 3](#)
- **[FAQ D.N.B](#)**
- [FAQ divers](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37